

COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE MARDI 12 MARS 2013, AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES, AU 435 AVENUE ROULEAU, À RIMOUSKI (RÉUNION CP-12-13-106R)

Étaient présent(e)s à la réunion du comité de parents le 12 mars 2013 :

Mesdames :

Marie-Claude Chénier	Députée de l'école du Havre–St-Rosaire
Kathleen Charest	Députée de l'école des Merisiers
Élisabeth Beaudoin	Députée de l'école Langevin
Catherine Laurian	Substitut de l'école Saint-Jean
Valérie Talbot	Substitut de l'école du Rocher-D'Auteuil
Camille Credeville	Substitut de l'école de la Rose-des-Vents
Marie-Noëlle Albert	Députée de l'école du Grand-Pavois
Nancy Ouellet	Députée de l'école du Mistral
Véronique Desborbes	Substitut de l'école des Alizés
Nadia-Julie Bernier	Députée de l'école du Portage

Messieurs :

Yve Rouleau	Député de l'école des Sources
Pascal D'Astous	Député de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie (à compter de 20 h 30)
Serge Poulin	Député de l'école Boijoli
Jérôme Saucier	Député de l'école de l'Estran
Martin Veillette	Député de l'école de l'Aquarelle
Jonathan Lebrasseur	Député de l'école des Beaux-Séjours
Luc Lavoie	Député de l'école Élisabeth-Turgeon
Michel Pineault	Député de l'école Paul-Hubert
Sylvain Gagné	Député de l'école des Alizés
Nelson Bussières	Député de l'école Norjoli
Jean-Xavier Lajeunesse	Député des Hauts-Plateaux

Autres :

Gaston Rioux	Président de la FCPQ
Patrice Cayouette	Membre du CÉ de l'école de l'Estran, représentant de la communauté

Absences : (* motivé)

Anik Sirois (*)	Députée de l'école de la Colombe
Valérie Malka (*)	Députée de l'école Saint-Jean
Avrile Gagné	Députée de l'école de la Rose-des-Vents
Katie Bérubé (*)	Députée de l'école des Cheminots
Cathy Ouellet (*)	Députée du comité consultatif EHDAA
Claude Brassard	Député de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Dominique Perron	Député de l'école des Beaux-Séjours
Sébastien Dumais (*)	Député de l'école du Rocher-D'Auteuil

1.0 OUVERTURE ET PRÉSENCES (19 h 15)

Le vice-président, M. Martin Veillette, souhaite la bienvenue à tous et toutes. Après vérification du quorum, l'assemblée est déclarée ouverte.

2.0 NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

CP 12-13-106R-51

En l'absence de Mme Katie Bérubé, il est proposé par M. Jérôme Saucier, appuyé par Mme Cathy Laurian, que M. Patrice Cayouette agisse comme secrétaire de la présente réunion.

3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les personnes présentes ont pris connaissance au préalable de l'ordre du jour de la présente réunion; deux points sont ajoutés à l'ordre du jour :

6.2 Modifications proposées au calendrier scolaire FGJ 2012-2013

13.1 Présentation de M. Gaston Rioux, prés. de la FCPQ : pétition de la Coalition PrioritéÉducation

CP-12-13-106R-52

Il est proposé par M. Luc Lavoie, appuyé par Mme Marie-Claude Chénier, d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion avec les ajouts proposés aux points 6.2 et 13.0, et le point 13.0 Divers demeurant ouvert.

4.0 TAXES SCOLAIRES

4.1 Rencontre et présentation de Mme Ann Santerre, directrice adjointe des Services des ressources financières à la CSDP

Mme Santerre présente dans un premier temps les modalités de répartition des allocations financières aux divers conseils d'établissement, aux comités EHDAA et de parents (sur la base de 2012-2013). Suivirent les divers aspects de la fiscalité scolaire avant 2007-2008, la base de calcul des revenus des taxes scolaires en provenance des contribuables, le mécanisme des programmes de la péréquation après 2007-2008, les limitations exigées par le MELS, le tout étant fonction de la taille et des besoins de chaque commission scolaire.

4.2 Échanges et discussions

De nombreuses questions et/ou commentaires furent soulevés par les membres présents. Mme Santerre a su répondre gentiment à chaque interrogation ou question. Des tableaux statistiques étaient en support à la présentation pour un meilleur suivi et une plus grande compréhension. Des remerciements ont été adressés à Mme Santerre pour sa disponibilité.

5.0 PROCÈS-VERBAUX

5.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2012

Le procès-verbal de la réunion du 13 novembre dernier n'étant pas disponible, celui-ci sera adopté lors de la réunion du 9 avril prochain.

5.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 février 2013

Corrections à apporter au point 13.1 :

- changer 4^e année pour 3^e année;
- écrire devront cesser (et non devront cessées).

CP-12-13-106R-53

Il est proposé par M. Michel Pineault, appuyé par M. Sylvain Gagné, d'adopter le procès-verbal du 12 février 2013 tel que présenté. Accepté unanimement.

5.3 Suivi au procès-verbal du 12 février 2013

- Point 13.3 Comité MELS-MESS : (c.à.d. le Comité régional MSSS-MELS du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la Madeleine)

Suite à une demande et/ou commentaire à l'effet que le/la délégué(e) de la région ci-haut mentionnée soit nommé par l'ensemble des comités de parents concernés,

CP-12-13-106R-54

Il est proposé par M. Yve Rouleau, appuyé par Mme Marie-Noël Albert, que chaque comité de parents concerné par cette délégation soit contacté afin de connaître leur intérêt et leur disponibilité à siéger au Comité régional MSSS-MELS du Bas-St-Laurent, Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Accepté à l'unanimité.

- Point 9.4 Lettre d'appui du comité de parents :

M. Michel Pineault donne l'information à l'effet que la lettre d'appui du comité de parents au comité EHDAA sera disponible dans les prochains jours. Celle-ci se voulant une dénonciation auprès de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Marie Malavoy, des compressions budgétaires des services aux élèves EHDAA et de là en support à la direction générale de la CSDP.

6.0 CONSULTATIONS

6.1 Politique sur le développement durable en matière d'environnement

Les membres délégué(e)s et substituts présents font part de leur satisfaction devant cette initiative de la Commission scolaire des Phares. Cette démarche démontre un effort très louable à laquelle les membres du comité de parents veulent bien y apporter leur soutien et contribution.

Divers commentaires et suggestions ont été soulevés :

- Normalement, une politique de développement durable devrait inclure les sphères environnementale, sociale, économique et culturelle. Or, la politique actuelle (soumise pour consultation) ne concerne que la sphère environnementale. Il n'est pas clair dans le document si les autres sphères du développement durable seront traitées ultérieurement dans d'autres documents ou si celle-ci ne se limitera qu'à la sphère environnementale.
Advenant qu'il n'est pas prévu dans le futur de traiter des sphères sociale, économique et culturelle, il serait préférable d'intituler le document « Politique de la CSDP en matière d'environnement ». Par contre, s'il est prévu que les autres sphères du développement durable seront traitées ultérieurement, il faudrait le mentionner dans le présent document.
- Il est souhaité que la définition du « développement durable » dans la présente politique soit revue.
- Il est demandé de faire référence aux produits et services certifiés; les achats locaux si les produits (qualité, prix) sont compétitifs.
- Il est demandé la mise en place d'un système et/ou de mécanismes de suivi et d'évaluation, indices de performance.

CP-12-13-106R-55

Il est proposé par M. Serge Poulin, appuyé par M. Luc Lavoie,

- a) **que les divers commentaires et suggestions soulevés par les membres présents soient acheminés à la direction générale de la Commission scolaire des Phares pour leur prise en considération dans l'élaboration de la présente politique;**
- b) **qu'une rencontre soit organisée entre un(e) représentant(e) de la Commission scolaire des Phares et les membres du comité de parents pour échanges sur le présent sujet et de là une meilleure compréhension.**

Accepté à l'unanimité.

6.2 Modifications au calendrier scolaire FGJ 2012-2013

Les membres délégué(e)s et substituts présents sont informés des modifications proposées au calendrier scolaire FGJ 2012-2013 en lien avec la journée du 4 septembre 2012, journée de la dernière élection provinciale qui a obligé la CSDP à donner congé aux élèves.

De plus, il est spécifié dans la Loi sur l'instruction publique (au régime pédagogique) que le nombre de journées de classe soit de 180. Les trois (3) journées allouées aux intempéries étant épuisées, il devient nécessaire d'apporter la présente modification à l'effet que la journée du 7 juin 2013 devienne une journée de classe.

CP-12-13-106R-56

Il est proposé par M. Jean-Xavier Lajeunesse, appuyé par M. Serge Poulin, d'accepter les modifications proposées au calendrier scolaire FGJ 2012-2013 tel qu'indique dans la lettre (datée du 11 mars 2013) en provenance de la CSDP. Accepté unanimement.

7.0 TRANSPORT SCOLAIRE

Des membres font part de rumeurs à l'effet que le transport scolaire du midi pourrait être affecté suite aux coupures budgétaires imposées aux commissions scolaires. Cette possibilité ne semble pas réaliste; les écoles ne sont pas équipées pour accommoder les élèves, en termes de locaux, de budgets et de personnel. Un tel service est qualifié d'essentiel.

8.0 ACCOMMODEMENTS AUX ÉCOLES DES ALIZÉS ET NORJOLI

Certaines discussions et démarches se poursuivent en ce qui concerne les accommodements accordés antérieurement aux écoles des Alizés et Norjoli en référence des cours de piano. Les cours ont été suspendus à l'école des Alizés tandis que ceux dispensés à l'école Norjoli se poursuivent normalement. Au niveau des conseils d'établissement, le tout est réévalué pour la prochaine année scolaire.

9.0 RETOUR SUR LA SOIRÉE D'INFORMATION SUR L'INTENSIFICATION DE L'ANGLAIS

Les soirées d'informations offertes par la Commission scolaire des Phares sur l'intensification de l'anglais en 6^e année aux écoles du Mistral et Paul-Hubert ont rejoint 36 et 72 parents respectivement. Les récents changements apportés par le MELS font en sorte que le programme sera facultatif. Comme toute décision concernant la grille-matières relève du conseil d'établissement de chaque école, il revient donc à celui-ci de choisir ou non d'offrir le programme. Ainsi chaque école, selon ses spécificités et ses besoins, pourra implanter le programme si elle le désire.

Des commentaires sont à l'effet que l'intérêt ne semble pas être là. Cette annonce a été bien accueillie dans le milieu de l'éducation et la Fédération des commissions scolaires du Québec s'est dite confortable avec cette décision. Quant à elle, la Fédération des comités de parents du Québec salue cette décision car elle rejoint leur demande de respecter la volonté de chaque conseil d'établissement sur lequel siègent les parents.

10.0 TRÉSORERIE

10.1 Acceptation des comptes

Les dépenses encourues pour la dernière période (du 12 février au 12 mars inclus) se chiffrent à 341,56 \$, incluant le fonds commun. Le solde au compte du comité de parents se chiffre à 14 207,08 \$ au 12 mars 2013.

CP-12-13-106R-57

Il est proposé par M. Jérôme Saucier, appuyé par Mme Marie-Claude Chénier, d'adopter les états financiers tels que présentés et de procéder aux remboursements des diverses dépenses encourues. Accepté à l'unanimité.

11.0 INFORMATIONS

11.1 Commissaires parents (Mme Élisabeth Beaudoin)

Mme Beaudoin fait un bref résumé des activités du conseil des commissaires au cours du mois de février 2013. Les compressions budgétaires exigent beaucoup de travail et de préoccupations. Deux consultations sont en cours : une modification au calendrier scolaire 2012-2013 rendue nécessaire en raison des dernières élections provinciales le 4 septembre dernier et la Politique sur le développement durable en matière d'environnement.

11.2 Agent à l'information (Mme Élisabeth Beaudoin)

Les documents (tels communiqués de presse, essentiels de presse) reçus de la FCPQ, de la Commission scolaire, de la FCSQ, du MELS, et autres sont acheminés aux représentant(e)s et substituts sur une base régulière.

Les personnes intéressées à assister au congrès annuel de la FCPQ les 31 mai et 1^{er} juin prochain sont invitées à faire connaître leur décision le plus tôt possible à M. Yve Rouleau afin que des arrangements soient pris pour le paiement des inscriptions (les personnes dont les frais seront défrayés par le comité de parents).

11.3 Comité de transport (M. Nelson Bussières)

Rien à signaler.

11.4 Comité EHDAA (Mmes Cathy Ouellet et Annie Fournier absentes)

Rien à signaler.

11.5 Correspondance (M. Pascal D'Astous)

Aucune correspondance au cours de la dernière période.

11.6 Conseil général de la FCPQ (M. Michel Pineault et M. Yve Rouleau)

Le dernier conseil général s'est tenu les 23 février 2013. Les divers ateliers et les discussions du 23 février ont porté sur les sujets suivants :

- la maternelle 4 ans en milieux défavorisés : deux résolutions du conseil général à l'effet :
 - a) que les parents déplorent cette décision gouvernementale prise sans les avoir consultés;
 - b) que la FCPQ élabore un argumentaire respectant divers principes importants.
- la pétition de la Coalition PrioritéÉducation : dénonciation des compressions budgétaires dans le système d'éducation.
- le 37^e congrès annuel de la FCPQ les 31 mai et 1^{er} juin 2013 ayant comme thème « *Objectif : Réussite* »; et une nouveauté cette année le colloque « *Partenariat École-Famille-Communauté : semer pour la réussite* ».

Des copies du programme du prochain congrès annuel de la FCPQ sont distribuées aux membres présents.

11.7 OPP et CE des diverses écoles

Aucun commentaire...

11.8 Comité-conférence

Rappel : conférence de Mme Blandine Soulmana le 25 avril 2013, à 19 h sur l'intimidation et l'estime de soi. Deux conférences sont également au programme soit aux écoles Langevin et Saint-Jean. Un groupe du niveau secondaire de l'école du Havre-Saint-Rosaire assistera à la conférence à l'une de ces écoles. L'endroit est à déterminer en ce qui concerne la conférence en soirée du 25 avril (des démarches sont en cours pour trouver un local).

12.0 DEMANDE DE PRO-JEUNE-EST

Suite à la demande de collaboration et de contribution financière de l'organisme Pro-Jeune-Est au comité de parents pour la tenue d'un kiosque d'information lors du Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec qui se tiendra les 31 mai et 1^e juin 2013 au Campus Notre-Dame-de-Foy, il est suggéré que cette contribution soit de l'ordre de 250,00 \$.

CP-12-13-106R- 58

Il est proposé par M. Michel Pineault, appuyé par M. Jérôme Saucier, de contribuer pour un montant de 250,00 \$ à l'organisme Pro-Jeune-Est pour la tenue de leur kiosque d'information au prochain Congrès annuel de la FCPQ les 31 mai et 1^e juin 2013. Accepté unanimement.

13.0 DIVERS

13.1 Présentation de M. Gaston Rioux, président de la FCPQ

M. Rioux souligne les effets néfastes des coupures budgétaires présentes et celles à venir dans l'éducation. Les membres du comité de parents sont invités à promouvoir la pétition nationale qui dénonce cette situation et demande au Gouvernement du Québec de faire de l'éducation publique une véritable priorité. Il faut investir dans l'éducation car il en va de notre avenir et de celle de nos enfants.

Les modalités de la maternelle 4 ans dans les milieux défavorisés sont maintenant connues. Le projet de loi prévoit que pour 2013-2014 toutes les commissions scolaires offriront ce service à des groupes de 18 élèves dans les milieux les plus défavorisés. L'implantation de ce programme quoique facultative constituerait un nouveau pilier contre le décrochage scolaire en faisant en sorte que les élèves puissent acquérir/développer le goût de l'école en leur permettant de vivre des réussites et de développer un bagage d'expériences positives.

14.0 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Réunion intéressante, très chargée en raison des consultations. Des commentaires sont à l'effet que des documents de consultations sont encore acheminés aux membres à la dernière minute. Il y a lieu d'accorder plus de temps pour la lecture de ces documents.

15.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra le 9 avril 2013, à 18 h 45, à l'école des Sources, à Saint-Anaclet.

16.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-12-13-106R-59

Il a été proposé par Mme Nancy Ouellet, appuyé par M. Sylvain Gagné, de lever la séance à 22 h 20. Accepté à l'unanimité.

Pascal D'Astous, président
Comité de parents 2012-2013

Patrice Cayouette, secrétaire